

Le 22 mars 2011

St-Valentin , Québec

279 P NP DM60

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Secrétaire du BAPE

Madame Monique Gélinas,

675,rue St-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec)

G1R 6A6

De :

Johanne Deneault ,



Mémoire présenté au BAPE

Projet de parc éolien St-Valentin

Mémoire présenté au BAPE
Projet de parc éolien St-Valentin

Monsieur le président,

Je m'appelle Johanne Deneault, je suis propriétaire agricultrice à St-Valentin depuis 1981, la ferme laitière dont je suis propriétaire avec mon épouse mon mari Robert, est une des quatre seules fermes qui produisent encore du lait sur notre rang. Je suis la troisième génération à vivre sur cette terre. Mon fils travaille et habite également avec sa conjointe et notre petit-fils sur la ferme familiale et nous tentons de s'assurer qu'il pourra prendre la relève le temps venu.

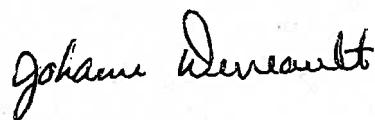
Le déroulement du projet m'intéresse parce que nous avons décidé en 2007 de signer une entente avec TCI Air Énergie inc qui permettait de développer une partie du projet éolien St-Valentin sur notre terre. Je crois que l'énergie éolienne est une énergie propre et qu'elle permet de garantir d'avoir assez d'électricité sans avoir à construire d'autres barrages hydro-électriques.

Nous avons participé à la planification de la localisation des éoliennes et autres constructions prévues sur notre terre. Le but premier étant de pouvoir utiliser les chemins de ferme déjà existants et de positionner le mieux possible les nouvelles sections pour les utiliser durant les récoltes et pour la période d'épandage du fumier. L'amélioration d'une partie du chemin existant sur ma terre aura sûrement un avantage, le chemin actuellement utilisé est en mauvais état et prend une largeur supérieure à celui prévu pour le projet. Un autre avantage pour mon entreprise, c'est que je pense utiliser une partie des revenus des éoliennes pour payer des travaux d'amélioration sur ma terre, comme par exemple du drainage ou du nivellement. Ces travaux amélioreront la productivité de ma ferme. Les revenus stables venant du projet vont être utiles quand ce sera le temps que mon fils prenne la relève.

Je crois que le projet est bon, cependant il faudrait étudier toutes les possibilités de passages de ligne et choisir celle qui éviterait de forcer les agriculteurs à recevoir des servitudes si ils n'en veulent pas.

Le projet devrait-être accepté parce qu'il semble répondre aux normes habituelles utilisées ailleurs au Québec et suivre les orientations du gouvernement du Québec concernant les éoliennes. Les revenus supplémentaires qui seront versées aux agriculteurs et municipalités vont aussi profiter à l'économie locale et autres citoyens pour les 20 prochaines années au moins.

Merci de considérer mon mémoire

A handwritten signature in black ink, reading "Johanne Deneault". The signature is written in a cursive, flowing style.

Johanne Deneault